

----- Message transféré -----

**Sujet :**Recrutement technicien biomédical militaire

**Date :**Thu, 31 Mar 2022 12:18:47 +0000

**De :**THOMAS Damien <[damien4.thomas@intradef.gouv.fr](mailto:damien4.thomas@intradef.gouv.fr)>

Bonjour,

Le Service de Santé des Armées recrute chaque année des techniciens d'installation et de maintenance de matériels biomédicaux militaire afin de réaliser la maintenance préventive et curative des équipements médicaux (défibrillateur, pousse-seringue, moniteur de surveillance, ventilateur de transport et de réanimation, scanner, fauteuil dentaire, etc...) présents en métropole et à l'étranger.

Nous recherchons des candidats ayant un BAC+2 ou BAC+3 à dominante technique.

Je vous adresse en pièce jointe de ce mail un flyer qui décrit succinctement le métier et les conditions pour postuler ainsi qu'un PPT détaillant plus précisément les fonctions du technicien biomédical au sein de service de santé des armées.

L'engagement débute en Septembre 2022 pour un premier contrat de 5 ans sous statut militaire.

Ce contrat débute par une année de formation (à Orléans) sur les équipements biomédicaux du Service de Santé des Armées suivi de 4 ans d'affectation dans un établissement du Service de Santé des Armées.

Ce contrat est renouvelable et la personne peut passer de carrière (CDI) normalement au bout 8 ans.

#### **AVANTAGES :**

1. Une envie d'exercer le métier de technicien autrement,
2. Une formation biomédicale théorique et technique de haute qualité,
3. Un grand panel d'appareils à maintenir (préventif et curatif),
4. Une expérience hors du commun,
5. Un emploi à forte valeur ajoutée,
6. La possibilité d'effectuer des missions de courte durée et opérations extérieures,
7. La possibilité d'être formateur interne occasionnel,
8. Un premier contrat de 5 ans renouvelable et accès au statut de militaire de carrière,
9. Une rémunération calquée sur la grille indiciaire de la fonction publique,
10. 45 jours de permissions (congés) par an,
11. 75% de réduction toute l'année sur les tarifs SNCF,
12. La possibilité d'être hébergé en logement à tarif préférentiel (environ **40€** /mois pour un studio de 25m2),
13. Restauration sur place et prise en charge des repas du midi.

Pourriez-vous transmettre à vos étudiants le flyer en pièce jointe de ce mail ?

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions si besoin.

Respectueusement, cordialement,

TSEF1 Damien THOMAS  
Adjoint au chef du Centre de Formation du Ravitaillement Sanitaire (CFRAV)  
Camp militaire de Chateaubriant, TSA 50006, 45404 Fleury-les-Aubrais cedex  
Tel : 02 38 50 75 35 / PNA : 869453 75 35  
[damien4.thomas@intradef.gouv.fr](mailto:damien4.thomas@intradef.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de Santé des Armées  
Établissement Central des Matériels  
du Service de Santé des Armées (ECMSSA)



[www.defense.gouv.fr/sante](http://www.defense.gouv.fr/sante)